

PRÉFETE DE LA RÉGION NORMANDIE

DIRECTION REGIONALE ET
DEPARTEMENTALE
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA COHESION SOCIALE
DE NORMANDIE

Pôle Formation, Certifications et Emploi

Service des formations sanitaires non
médicales

Affaire suivie par Christine CAMPARD/
Virginie CASTRALE-BELA
Tél. 02 32 18.15.80/15.59
Fax : 02.32.18.15.98

RÉSULTATS DU DIPLÔME D'ETAT D'INFIRMIER SESSION FÉVRIER 2016

Je vous informe que vous pouvez contester la présente décision en formant soit un recours gracieux, soit un recours devant le tribunal compétent (article R54 du code des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (article R104).

ROUEN, le 23 février 2016

La présidente du jury



Christine CAMPARD